

## **AVIS D'ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION**

Le Conseil municipal a adopté, respectivement, à la séance ordinaire du 15 janvier et du 19 février 2018, les projets de règlements suivants.

### **Règlement no 354-18**

Premier projet concernant le contrôle des permis de construction d'installations septiques et modifiant le Règlement no 311-14 relatif à la gestion des règlements d'urbanisme.

### **Règlement no 355-18**

Premier projet visant à définir les normes concernant les bâtiments secondaires et modifiant le règlement de zonage no 314-14

Ainsi, **une assemblée de consultation publique**, en conformité avec les dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, se tiendra **le lundi 12 mars**, à compter de **18H45**, au **1525, chemin du Club-Nautique, Lac-Sergent**.

Au cours de cette assemblée publique, le maire expliquera les projets de règlements et entendra les personnes qui désirent s'exprimer sur ce sujet.

Uniquement le projet de règlement no 355-18 visant à définir les normes concernant les bâtiments secondaires contient des dispositions propres à des règlements susceptibles d'approbation référendaire.

Fait à Lac-Sergent, ce 21<sup>e</sup> jour du mois de février 2018.

Josée Brouillette  
Directrice générale et  
Secrétaire-trésorière